

LETTER CIRCULAIRE N° D36 - 15 /LC/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SV/BPV.- du 14 JAN 2026

Objet : alerte produit médical N°6/2025 relative à un produit falsifié de **SIMULECT (basiliximab)** pour injection identifiés dans les Régions Africaine et Européenne de l'OMS.

LE MINISTRE

A

Mesdames et Messieurs,

- **Le Directeur Général de la CENAME ;**
- **Les Responsables de formations sanitaires publiques et privées ;**
- **Les Responsables des Etablissements de Distribution en gros des produits pharmaceutiques publics et privés ;**
- **Les Responsables des Officines de pharmacie ;**
- **Les Responsables des Postes de Santé aux frontières ;**
- **Les Points Focaux Régionaux des Vigilances Sanitaires et GAS ;**
- **Les Professionnels de Santé.**

En me référant à l'alerte produit médical N°6/2025 relative à un produit falsifié designé SIMULECT (basiliximab) pour injection identifiés dans les Régions Africaine et Européenne de l'OMS,

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que ce produit est falsifié dans la mesure où son identité, sa composition et sa provenance sont délibérément représentées de manière trompeuse. Il s'agit de :



Ce produit falsifié doit être considéré comme dangereux, et son utilisation peut présenter des risques graves et potentiellement mortels pour les patients et les patientes, notamment : échec thérapeutique menant au rejet du greffon ; immunosuppression insuffisante ou excessive, augmentant la sensibilité aux infections opportunistes, réactions allergiques ou toxiques potentiellement mortelles dues à des ingrédients inconnus ou nocifs, risque d'infection lié à des injections non stériles.

Par conséquent, je prescris une vigilance accrue face à cette alerte et instruis chacun en ce qui le concerne de prendre les mesures suivantes :

- vous assurez que ledit médicament ne figure pas dans vos stocks ;
- arrêter le cas échéant sa distribution, sa dispensation, et/ou son administration puis, procéder à sa mise en quarantaine ;
- renforcer la surveillance active et les investigations ;
- communiquer rapidement l'information, via :

E-mail: vigilancedpmcmr@gmail.com

Téléphone: [222 22 84 72](tel:222228472)

J'attache du Prix à la stricte application de la présente instruction. /-

Copies : pour large diffusion /action

- MINDEF
- MINATD
- MINCOMMERCE
- MINTSS
- SED
- DGSN
- OMS
- OCEAC
- SG MINSANTE
- Tout IG/MINSANTE
- DG CENAME/ LANACOME
- DG ANOR
- DG Douanes (DGD)
- DG Aéroport du Cameroun (ADC)
- DG Port Autonome de Douala (PAD)
- Bureau Interpol/Cameroun
- SGS BP 13144 Douala

- Tout CT / MINSANTE
- DPML/DOSTS/DLMEP/DROS/DPS/DAJC
- Tout DRSP
- ONSP
- Cellcom
- Cell info
- SIGIPES

- Ordre des Pharmaciens
- Ordre des Médecins
- Ordre des Chirurgiens-Dentistes
- Ordre des Professionnels Médico-Sanitaires
- Association des Grossistes Pharmaceutiques du Cameroun
- SNPC / SYNAPOC
- Toute Association de Consommateurs



Mbouda Malachie